

CEMO

Centre d'Education en Milieu Ouvert

Profil de fonction : Travailleur Social

Secteur	CEMO AMO
Votre responsable direct	Directeur CEMO
Collaborateurs opérationnels	Equipe CEMO
Barème	Graduat, Bac +3 Assistant social ou Educateur A1
Conditions ACS requises (habiter Bruxelles et avoir le diplôme requis)	

1

I. Introduction :

Le CEMO est un service d'aide en Milieu Ouvert soutenu dans sa mission par le Service Jeunesse du CPAS. Il est destiné en priorité aux enfants, aux adolescents et aux familles domiciliées à Saint-Gilles.

Il assure :

- * l'accompagnement individuel et l'aide préventive au bénéfice des enfants et des jeunes dans leur milieu de vie et dans leurs rapports avec l'environnement social
- * le développement de projets collectifs et communautaires et permet au public cible d'y accéder afin de favoriser l'accueil, la solidarité et la mixité sociale
- * les partenariats et le travail en réseau.

II. Missions Principales :

1. Assurer l'accompagnement éducatif et social des jeunes et de leurs familles ;
2. Accompagner les jeunes dans la mise en place d'activités culturelles, sportives et de loisir ;
3. Initiation de projets communautaires et collectifs sur base d'une analyse des besoins du public et des constats de terrain ;
4. Participer et/ou organiser des actions collectives en partenariat avec d'autres services (organisations de camps, animation sur l'espace public, etc.) ;
5. Participer au travail social de rue et aux différentes actions sur l'espace public ;
6. Assurer l'accueil général et la permanence du CEMO ;
7. Soutenir et aider la personne bénéficiaire dans ses contacts avec les différents services afin de mettre en place les objectifs particuliers et prédéfinis pour chaque accompagnement. Développer des partenariats actifs autour et avec le bénéficiaire ;
8. Apporter une compétence et une analyse particulière en fonction de sa formation et de son champ d'activité, afin d'élargir le champ des réflexions et des hypothèses concernant d'une part les problématiques récurrentes et l'adéquation du service pour y répondre (à travers le développement de projet) et d'autre part les accompagnements individuels ;
9. Participer aux réunions d'équipe.

III. Spécificités du travail :

1. Réflexion permanente sur les besoins du public « jeune » ;
2. Participation à des réunions de coordination avec le secteur de l'aide à la jeunesse et le milieu associatif local ;
3. Travail axé sur l'accompagnement individuel de jeunes et de leurs familles, gestion et développement de projets et d'actions collectives et communautaires.

IV. Exigences de la fonction

1. Respect strict du secret professionnel et du code de déontologie de l'Aide à la Jeunesse ;
2. Participation aux différentes réunions d'équipe ;
3. Pouvoir assumer un rôle informatif auprès du public concernant le fonctionnement global du service et des projets et actions ;
5. Prendre connaissance du projet pédagogique global et des différentes actions en particulier ;
6. Participer à différentes formations utiles et dans l'intérêt du service ;
7. Etre disposé à travailler en soirée et les week-ends en fonction des nécessités du service ;
8. Etre disposé à travailler sur l'espace public : permanence sociale de rue, gestion d'activités, tournée de quartier, partenariat ;
9. Etre prêt à travailler avec un public fragilisé, souvent précarisé, confrontés à des problématiques complexes ;
10. Etre ouvert à la multiculturalité.

VI. Compétences et connaissances requises :

1. Etre autonome dans ses missions particulières et être disposé à contribuer à l'élaboration et l'évolution de sa fonction ;
2. Capacité d'analyse, de synthèse et de rédaction ;
3. Avoir d'importantes capacités d'écoute, d'accueil et d'empathie ;
4. Pouvoir travailler en équipe ;
5. Connaissance de base du secteur de l'Aide à la Jeunesse ;
6. Connaissance de base d'un fonctionnement d'un CPAS est un plus ;
7. Connaissance de base en informatique (Word, Excel, Outlook, Internet) ;
8. La connaissance des problématiques sociales locales et du réseau saint-gillois est un atout ;
9. Avoir son permis de conduire est un plus.

Le statut ACS est une exigence.